Image not found or type unknown

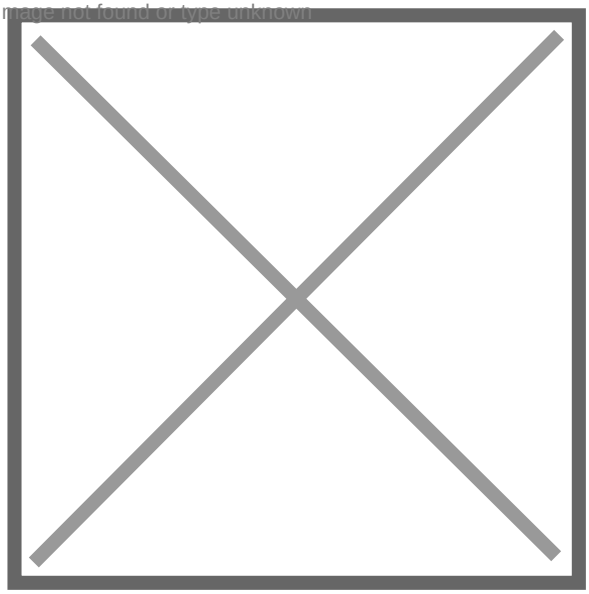

Usurpation identité->dépôt chèque volé->compte clôturé QUE FAIRE?

Par **bev92**, le **26/10/2013** à **16:09**

Bonjour,

J'espère trouver ici une aide, des réponses et démarches à suivre pour me sortir de ma situation.

entre le 27-30 septembre une personne de mon entourage amicale (sûrement lors du petit week improvisé entre filles où je n'ai pas été méfiante de payer par carte au resto devant elles et où j'ai laissé mon sac à leur disposition plusieurs fois en allant aux WC par exemple); on m'a subtilisé RIB+copie carte d'identité en couleur et format réelle-photo d'identité+carte vitale+carte bancaire.
J'ai constaté le 1 en voulant recharger mon pass'navigo que je n'avais plus ma carte et après avoir été vérifié mon compte sur internet j'ai découvert que l'on c'était servit de ma carte.
Evidemment j'ai tout de suite été porté plainte pour fraude bancaire à la carte bleue, ayant l'original de ma carte d'identité je n'ai pas trouvé nécessaire de la faire refaire et concernant ma carte vitale le papier de déclaration à la Sécurité sociale doit traîner dans mon sac depuis je l'avoue car je ne suis que très rarement malade.

Bref ma banque à mit évidement tout le mois à me rembourser se prenant des frais sur rejets engendrés évidement par ma fraude (on m'a prit tout mon salaire plus mon droit au découvert de 400 euros ce qui faisait 1900 euros de fraude).
Je continue mon histoire lundi voyant que mon remboursement des fraudes était en attente dès le lendemain (mardi) j'ai passé un ordre de virement pour payer mon loyer du mois passé (premier réflexe), vendredi matin à 9h j'appelle ma banque pour savoir pourquoi le virement n'avait pas déjà été traité et la ***on m'apprend que j'aurais déposé un chèque de 2890 euros en date du samedi 19 dans la matin***ée [/b], de celà je réplique que je n'ai rien déposé

et donc on me dit que l'on me rappelle.

En début d'après-midi ma conseillère me rappelle me disant que la somme de 2890 euros qui a été crédité sur mon compte (mardi matin) va m'être débité.
Fort heureusement je n'ai rien retiré sur mon compte depuis car le chèque est [s]***en réalit[/s]é v***olé[/b].

On m'invite à porter plainte au plus vite et à apporter une copie de la plainte et du récipicé avant mardi midi sous peine de clôture de compte.
Je garde mon calme et sang froid et convient donc avec ma conseillère de récupérer la copie de récipicé de dépôt de chèque+la copie du chèque que le recto en échange de la copie de plainte mardi matin le 29 donc. (jusque là je reste pragmatique)

Aujourd'hui samedi 26 octobre (lendemain de toutes ces conversations téléphoniques avec ma banque), je vais déposer plainte au plus tôt et aussitôt sortie je me précipite à la poste récupérer ma nouvelle carte bleue reçu par accusé réception pour enfin faire quelque course.
Surprise au distributeur : ma banque refuse la transaction pour un retrait, la poste à cote je vais donc essayer d'acheter un carnet de timbre et la pareil : paiement refusé.
11h45 J'appele ma banque immédiatement, ma conseillère comme de par hasard en RDV et qui soit disant me rappele **ce qu'elle n'a pas fait** et une hotesse d'accueil qui me repond sur un ton impertinent que de toute façon ma conseillère m'avait prévenu que mon compte serait cloturé ; je lui explique que non pas du tout ma conseillère ne m'a dit du tout celà hier au téléphone et que de plus mon compte était créditeur de 800 euros et mon salaire de 1400 va arriver lundi donc comment vais jefaire pour toucher cet argent ?
Elle me répond simplement que ma conseillère me rappelle et me raccroche pratiquement au nez.

12h10 je rappelle personne ne répond **12h20** également **12h30** également et **12h45 je tombe sur la plate forme d'accueil qui indique les horaires d'ouverture de la banque.**

Pendant mes relances téléphoniques j'essaie de me connecter à mon espace client internet me disant qu'elle verrait mon mail et prendrait la peine de me répondre pour ne pas me laisser dans l'incertitude jusqu'à mardi matin et **la nouvelle surprise** : votre compte client ne vous donne pas accès à ce service merci de contacter votre agence.

Voilà mon histoire, je trouve **scandaleux l'attitude de ma conseillère et de l'hôtesse**, mon compte si j'ai bien compris à été clôturé sans sommation ?
-En ont-ils le droit ?
On me laisse sans moyens de paiements, comment vivre je n'ai même pas un euros en poche :
-comment récupérer mon salaire et les 800 qui était sur mon compte (mon argent) ?
-comment récupérer mon salaire ?
-que faire car j'ai des prélèvements qui vont se présenter ?
-que faire car j'ai des chèques qui vont se présenter et il est trop tard pour que certains ne

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

soient pas en cours d’encaissement ?

Comme je l'ai dis lors de mon dépôt de plainte ce matin à la police, je ne soupçonne personne en particulier dans le groupe d'amies avec qui j’étais,je n'ai pas eu de contact avec ces amies depuis car j'ai pris mes distances suite au vol de ma carte bleue et surement que la personne qui a fait ça, a pensé pouvoir se servir de mon compte pour ces escroqueries pendant tout ce mois ci car tout mon entourage amicale et familiale savait que je devais peut être partir faire mes classes de sous-officier pendant plus d'un mois. J'avais dis que je ne serais pas joignable et je rigolais du faite que je serais une "no life riche " début novembre car je n'aurais pas eu le temps de sortir ou dépenser et j'aurais touché mon dernier salaire et solde de tout compte fin octobre et ma première paye militaire également fin octobre : la personne pensait donc peut-être me voler mon argent fin septembre + fin octobre étant informée de mes projets. (finalement mes projets n'ont pas aboutis et fort heureusement si je comprend bien la situation dans laquelle je suis.)

Je ne suis donc en rien complice ou responsable de ce qui m'arrive ALORS que faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés